

Bellac

14/02/2019

RN147

Créneau de dépassement entre Limoges et Bellac



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Direction Interdépartementale des Routes Centre-Ouest

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

- 1 Organisation de la concertation**
- 2 La co-construction du projet**
- 3 Temps d'échanges**
- 4 Les suites de la concertation préalable**
- 5 Temps d'échanges**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

1

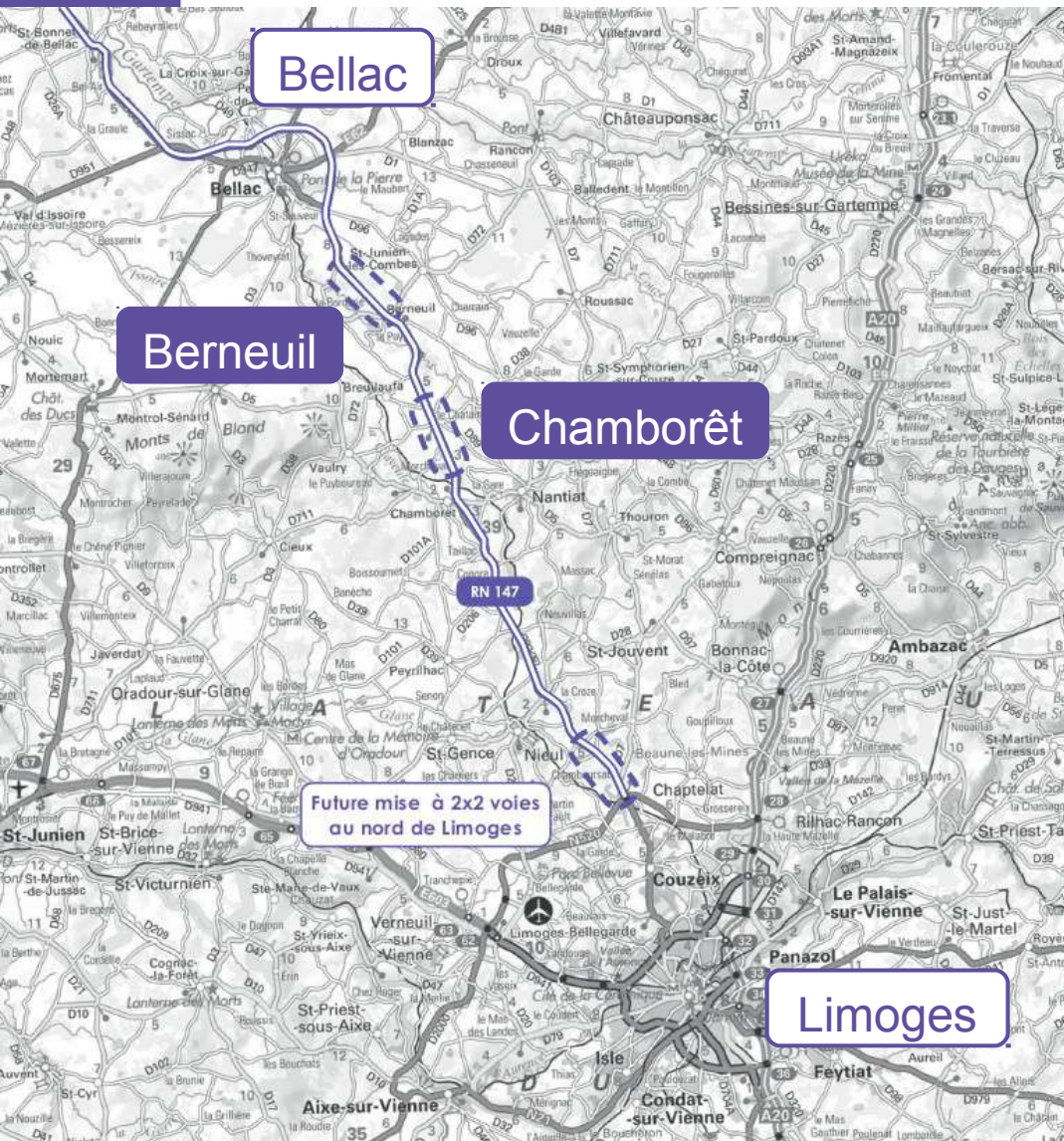
Organisation de la concertation

Aménagement d'un
créneau de dépassement
entre Limoges et Bellac



Rappel de l'objet

Le projet



Les questions posées

Quel secteur ?

Quelle variante ?

Modalités générales

Concertation préalable organisée en application du Code de l'environnement :

- Objectif : associer le grand public pour accompagner le choix du Préfet,
- Un garant indépendant : Michel PERIGORD,
- 4 semaines de concertation : du 18 janvier 2019 au 14 février 2019

Réunion d'ouverture

18 janvier à 19 h

Chamborêt

25 janvier à 15 h

Bellac (pour Berneuil)

Les moyens d'information

L'information du public

- plaquette distribuée dans les communes de Berneuil et Chamborêt
- panneaux d'affichage en mairie et le long de la RN 147
- articles dans la presse locale

Le dossier de concertation

Aménagement d'un créneau de dépassement sur la RN 147 entre Limoges et Bellac

confort - sécurité - gain de temps - fluidité - sécurité - prévention - environnement - confort - sécurité - gain de temps - fluidité - sécurité - préve



CONCERTATION PUBLIQUE DU 18 JANVIER AU 14 FEVRIER 2019

DIR Centre-Ouest
Préfecture de l'Indre
21, rue des Paroisses Saintes
37002 LIMOGES



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Les moyens de participation



4 réunions et ateliers organisés dans le cadre de la concertation



Registres dans les mairies de Chamborêt et Berneuil



Site Internet de la DREAL Nouvelle-Aquitaine



E-mail du projet et du garant de la concertation



Courrier à la DIRCO



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

La participation aux réunions

Environ 70 participants à la réunion d'ouverture

28 aux ateliers thématiques pour Berneuil

24 aux ateliers thématiques pour Chamborêt

Profil des participants

riverains, élus locaux, usagers,
monde agricole, associations
environnementales et
d'usagers...



DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES
CENTRE-OUEST

2 La co-construction du projet

Aménagement d'un
créneau de dépassement
entre Limoges et Bellac



2 secteurs étudiés à parts égales

Deux ateliers thématiques pour chaque section

**Atelier
« Agriculture et
environnement »**

**Atelier
« Déplacements et
sécurité »**

→ Approfondir l'étude de chaque section, sans tenir compte des préférences pour l'une ou l'autre.

Les points de consensus

Le choix du secteur

Pour les participants qui se sont exprimés sur la localisation des créneaux, l'**implantation à Chamborêt** est privilégiée :

- Dépassement déjà possible à Berneuil sur la route actuelle.

Néanmoins, beaucoup de participants réclament les 2 créneaux.

Point de vue technique de la DIRCO

Si un seul créneau devait être réalisé, celui de Chamborêt étant plus équidistant de Limoges et Bellac, il peut avoir un effet d'apaisement pour les usagers.

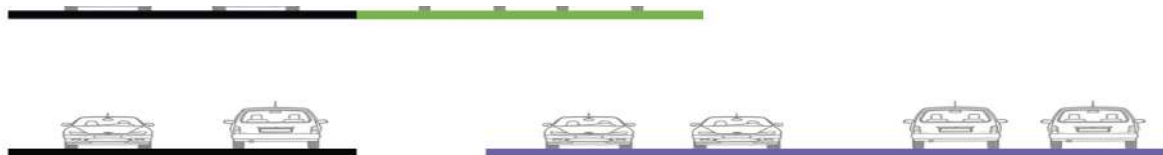


Les points de consensus

Le choix de la variante à Chamborêt

La majorité des participants soutient le **créneau distinct** :

- circulation maintenue et sécurisée pendant les travaux,
- compatibilité avec un éventuel projet Poitiers-Limoges.



Point de vue technique de la DIRCO

Le créneau distinct donne en effet les meilleures garanties de sécurité en phase de travaux et une moindre gêne à l'utilisateur.

Il présente aussi l'avantage d'être moins coûteux.

Les points de consensus

Préserver l'agriculture

Les participants souhaitent :

- limiter les **allongements de parcours**,
- conserver les **réseaux d'irrigation**,
- réduire l'espace utilisé entre le créneau et le rétablissement pour **éviter de rendre inexploitable du foncier agricole**.



Point de vue technique de la DIRCO

Les réseaux d'irrigation seront recréés et les espaces, entre créneau et rétablissements, seront minimisés.

Les allongements de parcours sont en dessous des distances citées dans la jurisprudence comme acceptable pour un allongement de trajet.

Les points de consensus

Empêcher les traversées de gibier

Très présent dans le secteur, le gibier doit être empêché de pénétrer sur le créneau de dépassement, en disposant du grillage aux points de passages.

Point de vue technique de la DIRCO

La présence de gibier justifie la mise en place de clôtures.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Les points de divergence

L'opportunité du projet

- Quelques personnes sont **opposées à tout projet** de créneau de dépassement.
- D'autres proposent de réaliser un **créneau à 3 voies** avec dépassement en montée.
- Il est aussi suggéré d'utiliser les crédits pour supprimer des virages dangereux.

Point de vue technique de la DIRCO

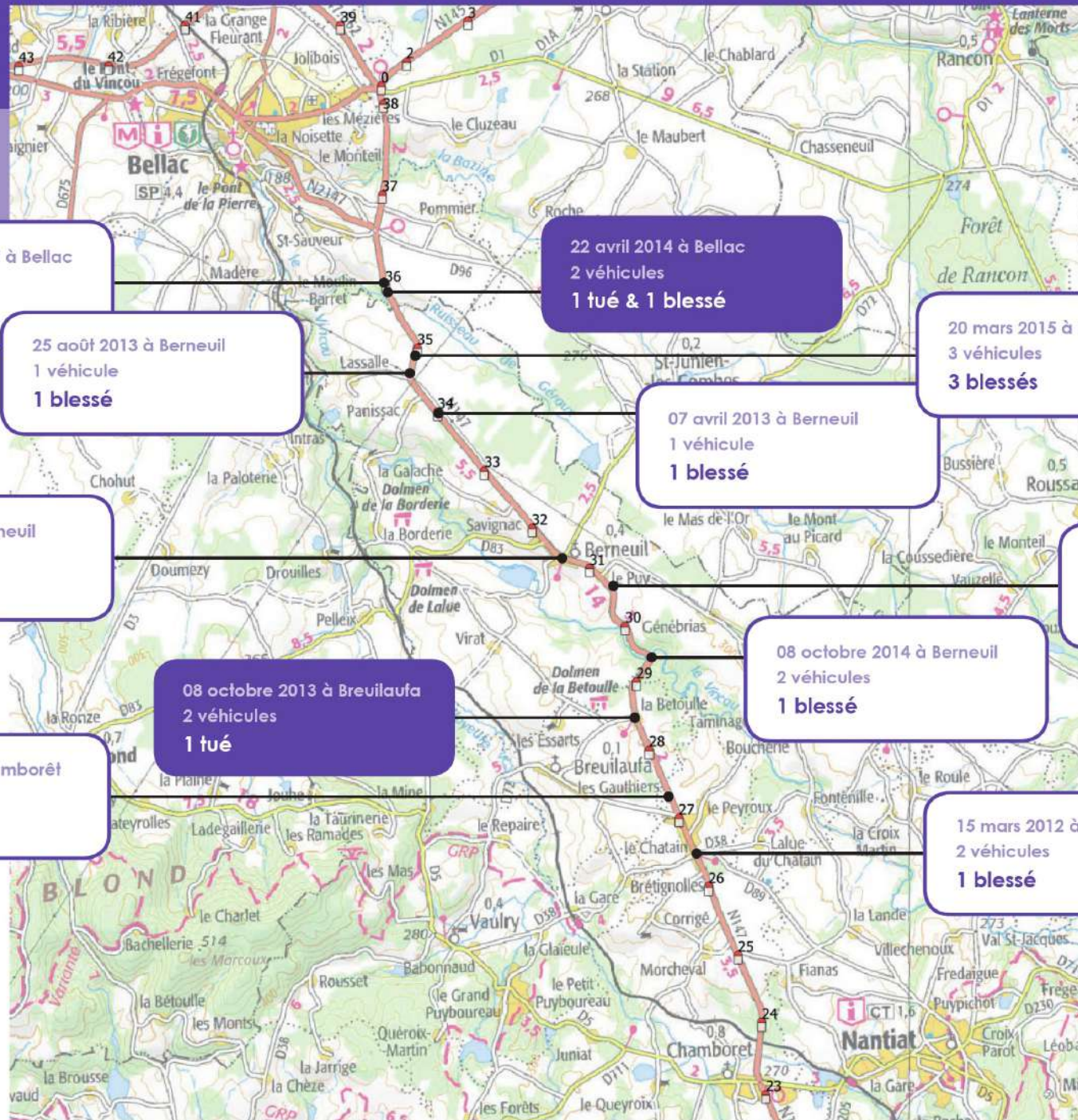
Sur un créneau à 3 voies, la vitesse est limitée à 90 km/h et les possibilités de dépassement plus réduites.

La suppression des virages est onéreuse (ouvrages d'art) et non compatible avec l'enveloppe du CPER pour cette opération.

Nota : Tous les accidents ne sont pas dans les zones en virage.



ACCIDENTALITÉ ROUTIÈRE SUR LA RN147 DE 2010 À 2017 ENTRE CHAMBORÊT ET BELLAC



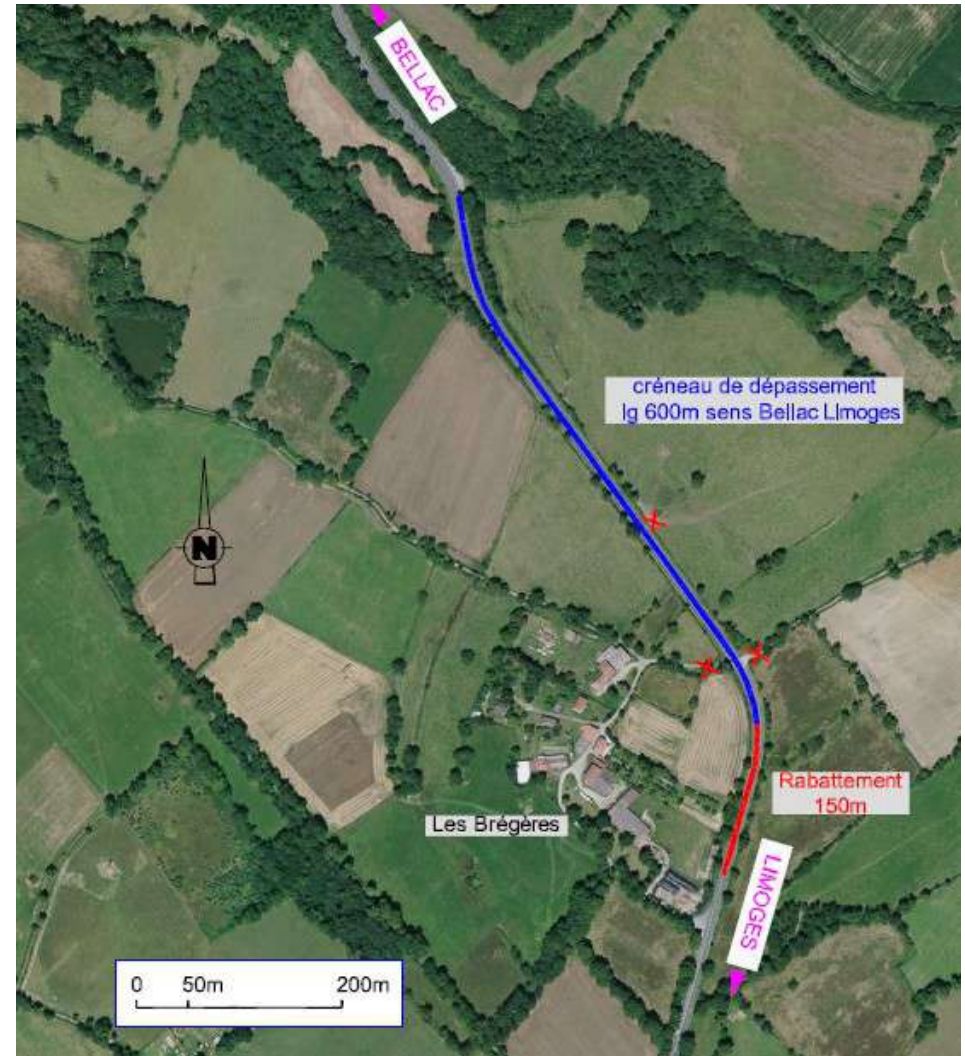
Créneau 2x2 voies ou 2+1 voies

	créneau 2x2 voies suppression des accès directs Exclusion des véhicules lents	Créneau 2+1 voies
longueur de dépassement	Entre 1000 et 1250 m (en terrain plat)	variable
zones de transition	150 m, 234m + 150 m	130 m, 234 m +130 m
vitesse de dépassement	110 km/h	90 km/h
équipements spécifiques	TPC	ligne continue
circulations transversales	impossibilité de traverser	interdiction de traverser
compatibilité avec une future 2 x 2 voies	+ + +	-

Créneau 2x2 voies ou 2+1 voies

- Si on avait un créneau 2+1 voies au niveau des Brégères

Problèmes d'accès riverains
aux champs (3 entrées identifiées)
> obligation de partir sur Bellac
(ligne continue)



Les points de divergence

Devenir de la RN 147 actuelle

- En tant que **voie de rétablissement**, la RN 147 suscite deux positions :
 - réduire la largeur pour retrouver du foncier agricole et permettre une meilleure insertion paysagère ;
 - conserver la largeur pour le passage des engins.

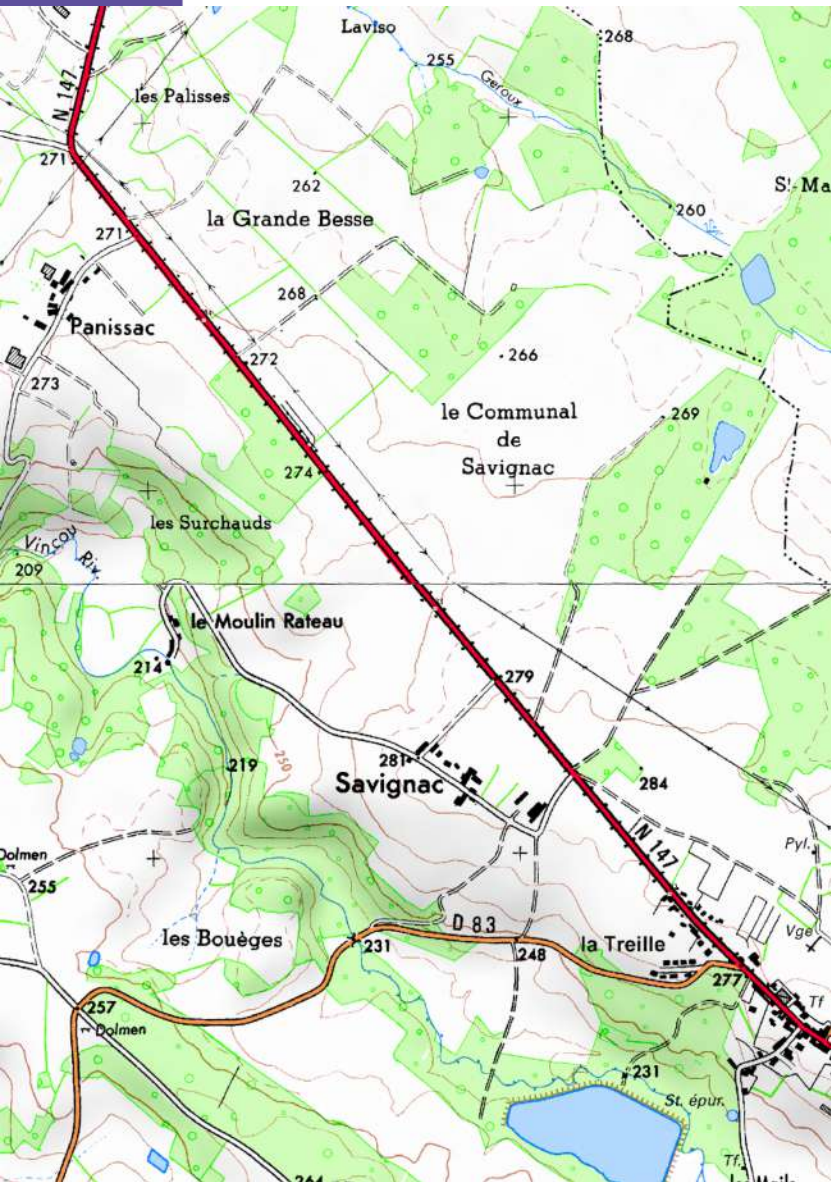
Point de vue technique de la DIRCO

Ce point sera à examiner avant l'enquête d'utilité publique avec le futur gestionnaire de la RN 147 déclassée.



Les points de divergence

Le choix de la variante à Berneuil

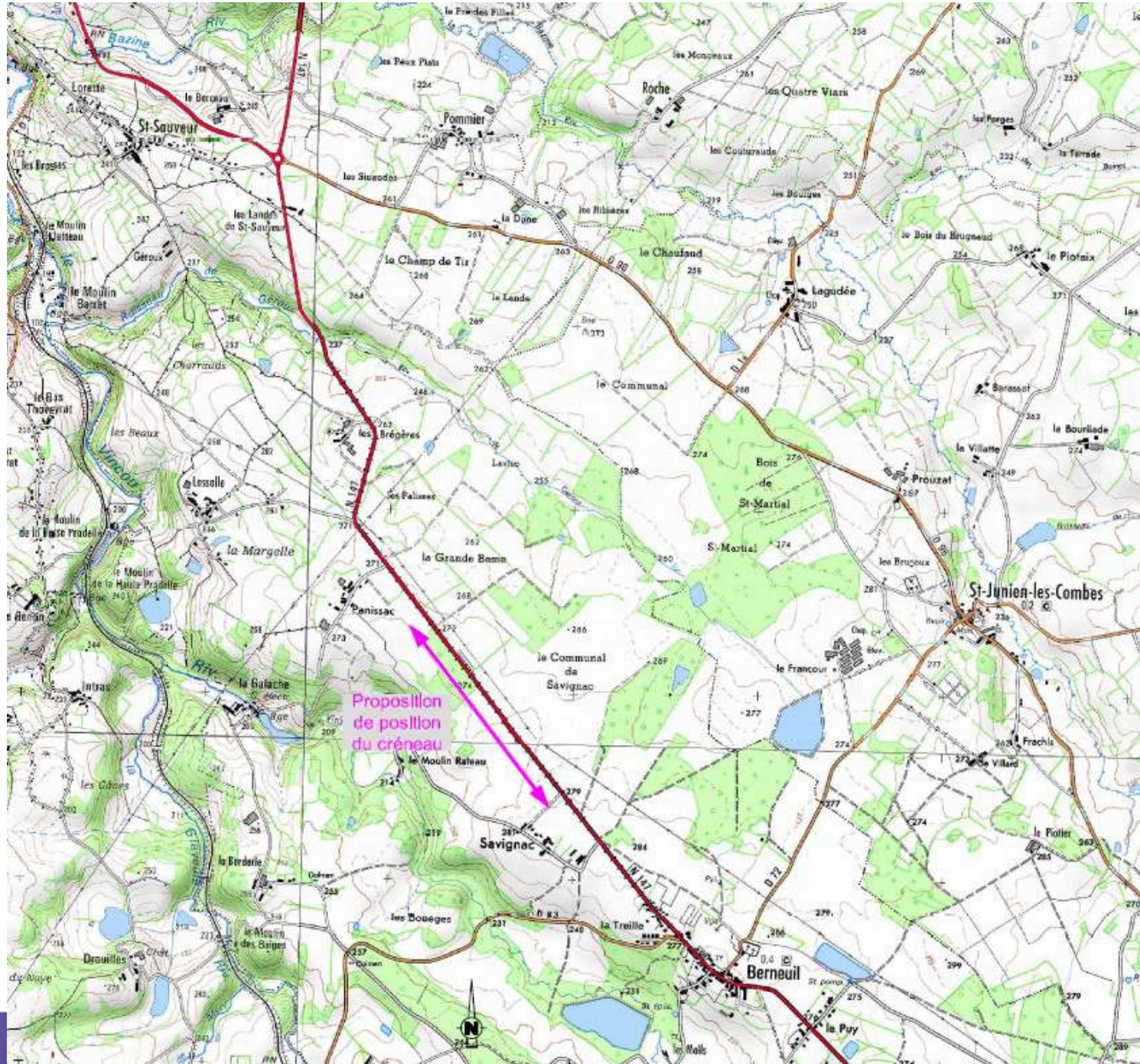


- Du point de vue des déplacements et de la sécurité, la variante 3 « créneau distinct » paraît plus adaptée.
- Du point de vue agricole, une nouvelle proposition a émergé : un créneau distinct à l'Ouest avec utilisation de la RN actuelle pour les dessertes agricoles serait plus pratique pour les exploitants.

Point de vue technique de la DIRCO

La présence d'un rétablissement à l'est du créneau à 2x2 voies pourrait remettre en cause sa compatibilité avec un projet Poitiers-Limoges.

Variante à Berneuil

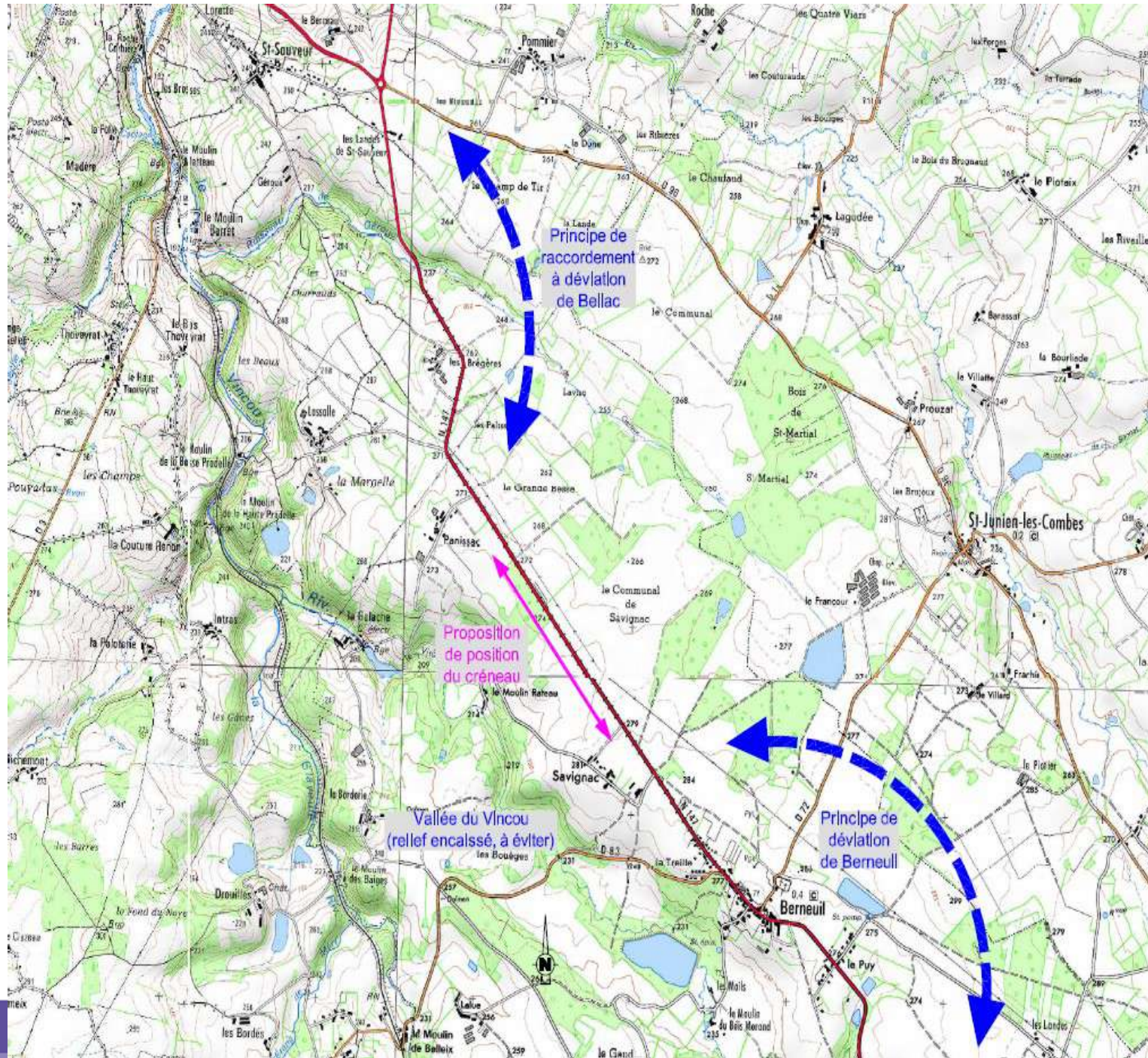


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Variante à Berneuil

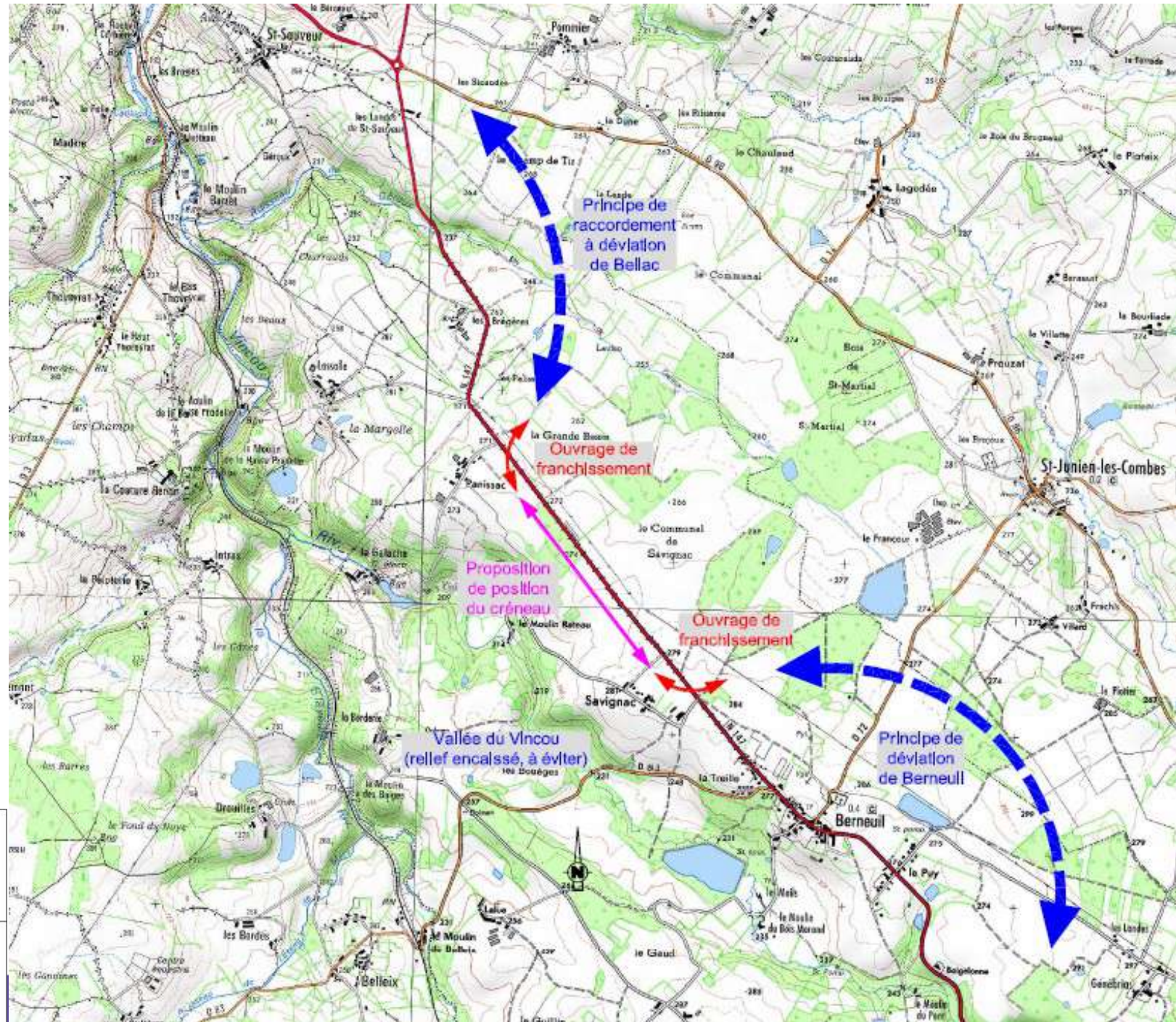


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Variante à Berneuil



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Les propositions complémentaires

Réduire les nuisances sonores

- **Abaisser le profil en long** du créneau pour limiter les nuisances sonores
- **Traiter les « points noirs bruit »** sur la route existante

Point de vue technique de la DIRCO

Les impacts acoustiques du projet seront en dessous des seuils réglementaires nécessitant des protections phoniques.

Les problématiques de traitement des points noirs bruits sont hors périmètre du Moa DIRCO (relèvent du PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Les propositions complémentaires

Conditions d'exploitation

- Interdire aux poids lourds de dépasser
- Signaler aux véhicules lents (engins agricoles, etc.) l'interdiction d'emprunter le créneau



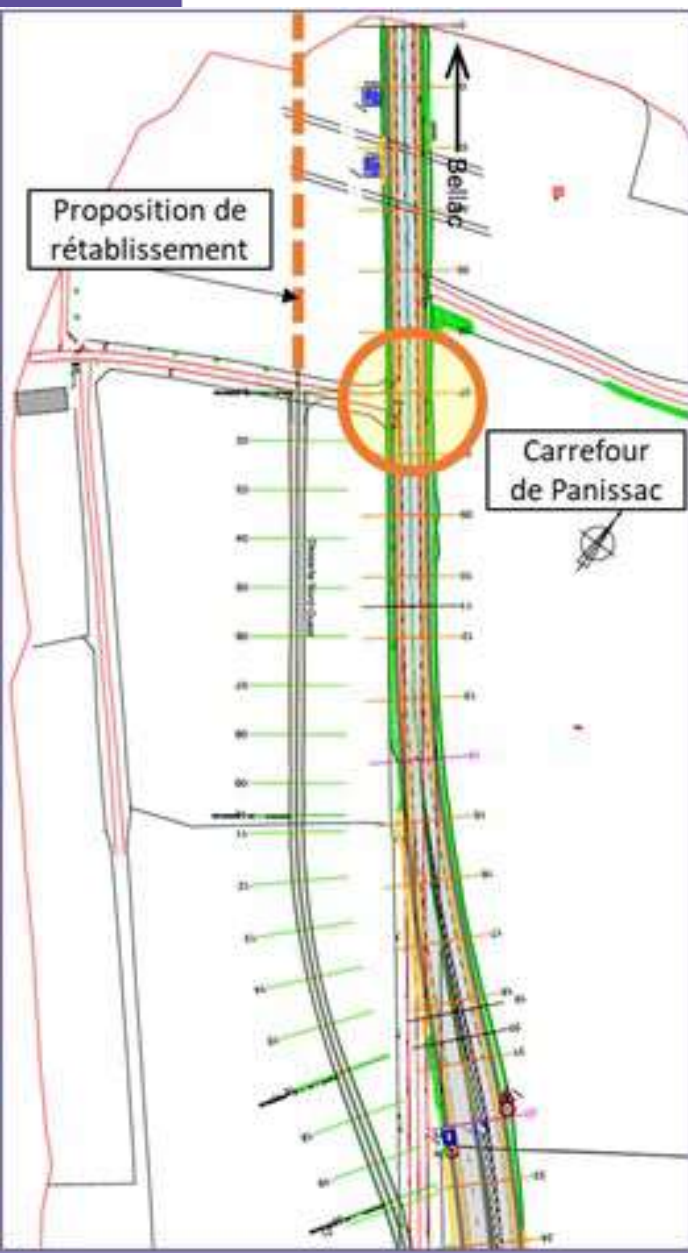
Point de vue technique de la DIRCO

L'Etat est favorable à une mesure pour interdire le dépassement par les poids lourds.

Une signalisation pour les véhicules lents sera mise en place pour les orienter vers des itinéraires adaptés

Les propositions complémentaires

Berneuil : carrefour de Panissac



- **Mettre un « tourne-à-gauche »** au carrefour de Panissac
- **Interdiction de tourner à gauche** et création d'un **rétablissement** parallèle à la RN 147 au nord

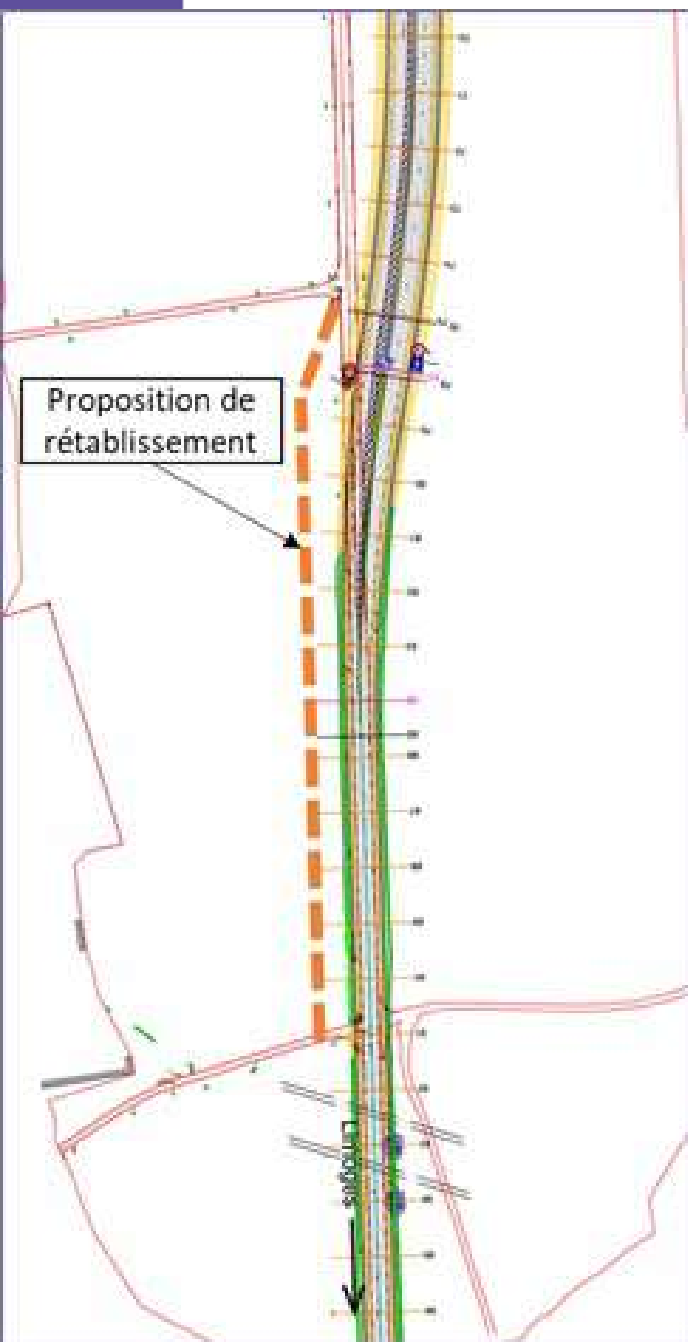
Point de vue technique de la DIRCO

Les longueurs de rabattement sont conformes aux textes techniques.

Toutefois la DIRCO étudiera la possibilité d'un aménagement du carrefour.

Les propositions complémentaires

Berneuil : rétablissement sud



Création d'un **rétablissement** entre la route de Blond et le lieu-dit Savignac, au sud du créneau.

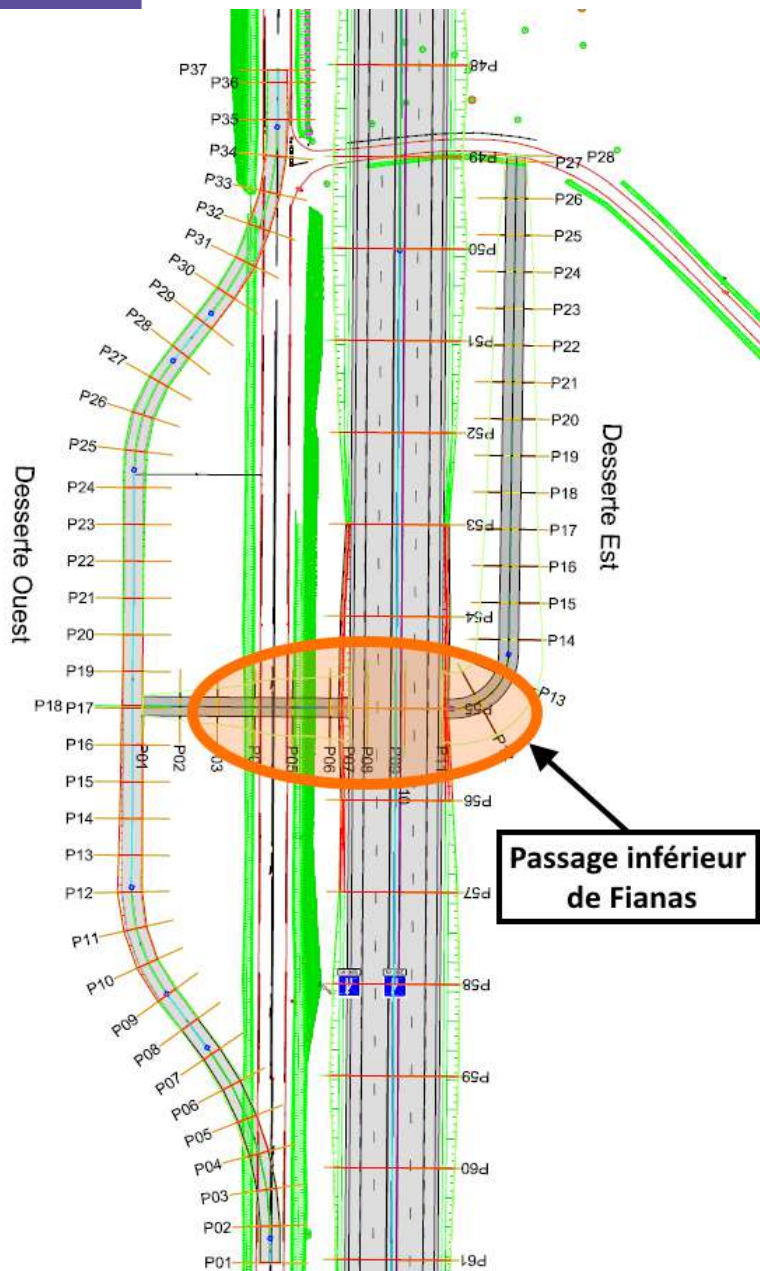
Point de vue technique de la DIRCO

Cette proposition apparaît assez opportune si les engins agricoles ne peuvent passer dans le village de Savignac.

Les propositions complémentaires

Chamborêt : passage de Fianas

Faire un **passage mixte** permettant à la fois la traversée de la faune et des engins agricoles

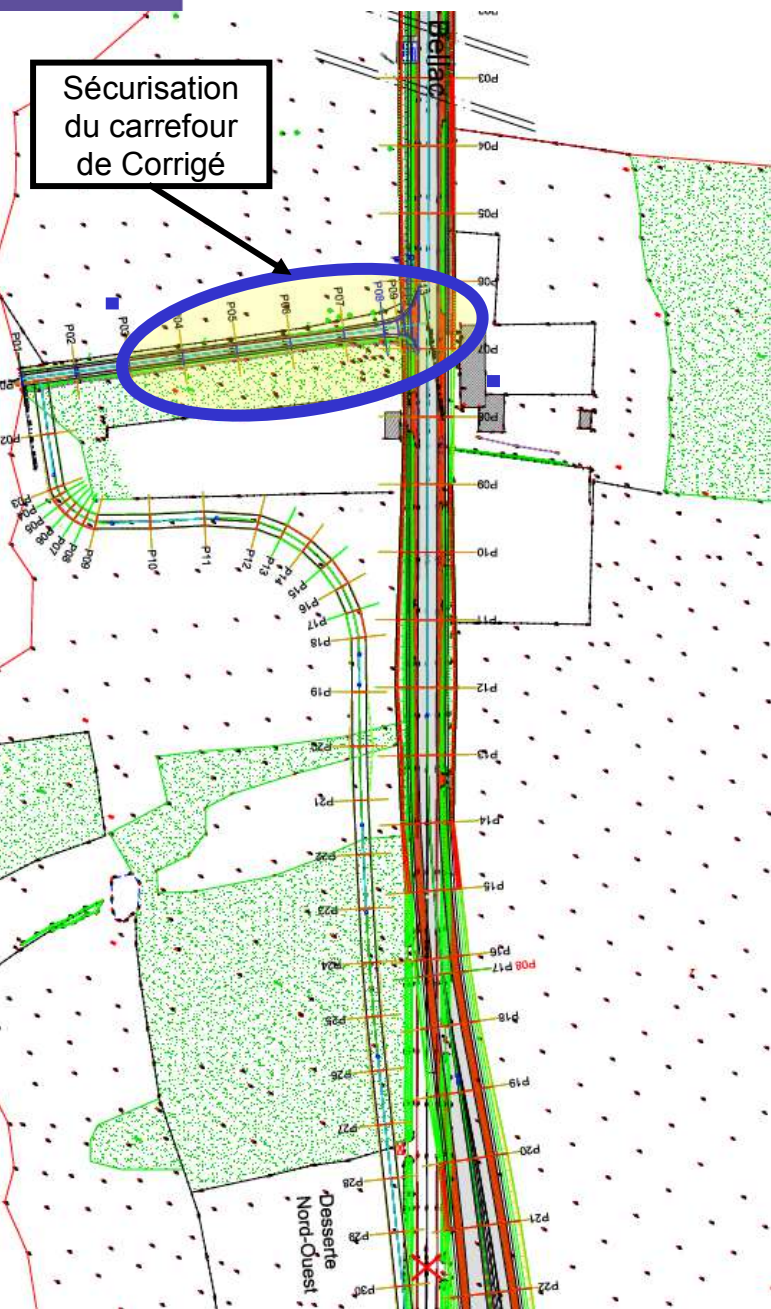


Point de vue technique de la DIRCO

Un passage élargi peut également avoir un intérêt pour la faune (« effet tunnel » réduit).

Les propositions complémentaires

Chamborêt : carrefour de Corrigé



- **Élargissement de la chaussée et du carrefour** pour tenir compte du trafic supplémentaire.
- Mesures de prévention en amont du carrefour (radar pédagogique).

Point de vue technique de la DIRCO

Les longueurs de rabattement sont conformes aux textes techniques.

Toutefois la DIRCO étudiera la possibilité d'un aménagement du carrefour.

Les propositions complémentaires

Préparer l'arrivée de la fibre

- Des travaux de réseau seront nécessaires. Cela pourrait permettre de prévoir des réseaux de type fibre optique.

Point de vue technique de la DIRCO

Il est possible de prévoir des fourreaux de réservation pour la future fibre dès lors que ce projet serait techniquement connu.



Les interrogations

Un créneau au nord de Bellac ?

Le trafic au nord de Bellac pourrait-il justifier d'y réaliser un aménagement d'un créneau dans ce secteur en priorité ?

Point de vue technique de la DIRCO

Les études de trafic montrent que l'itinéraire Bellac-Limoges (déplacements pendulaires) est prioritaire.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Les interrogations

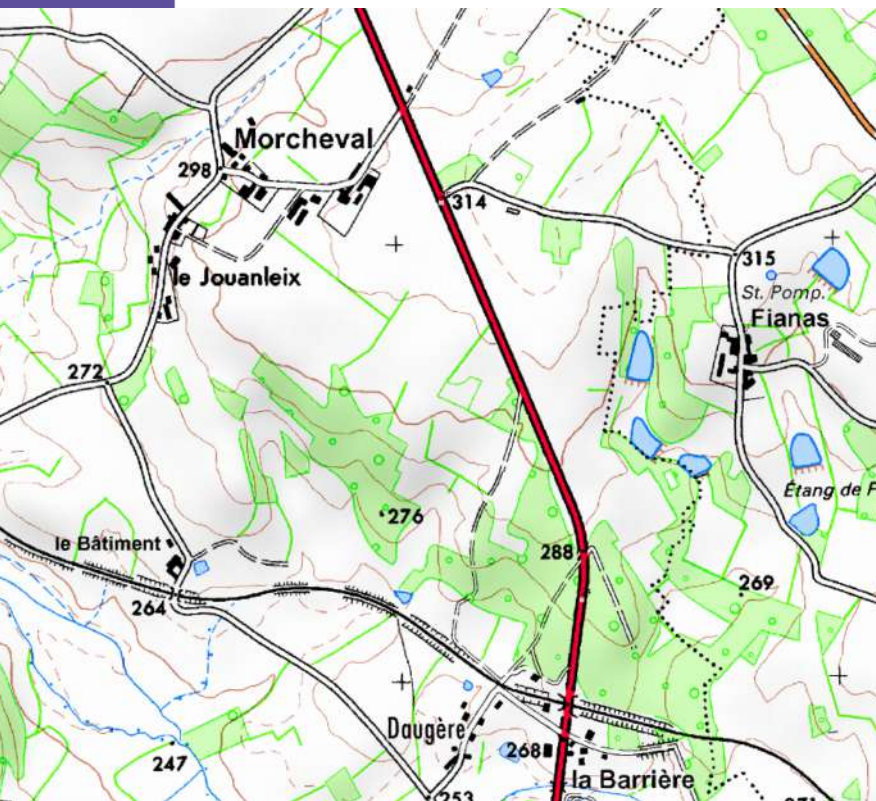
Entrée sud de Chamborêt

- Depuis Morcheval pour aller vers Limoges, les usagers pourront passer par Daugère (route inadaptée) ou remonter vers le Chatain (trajet allongé). Comment traiter cette problématique ?
- Par un giratoire, par un raccordement plus au sud ?

Point de vue technique de la DIRCO

Le secteur est très contraint (habitations et voie ferrée) et laisse peu de possibilité pour un carrefour au sud du créneau (pas de visibilité).

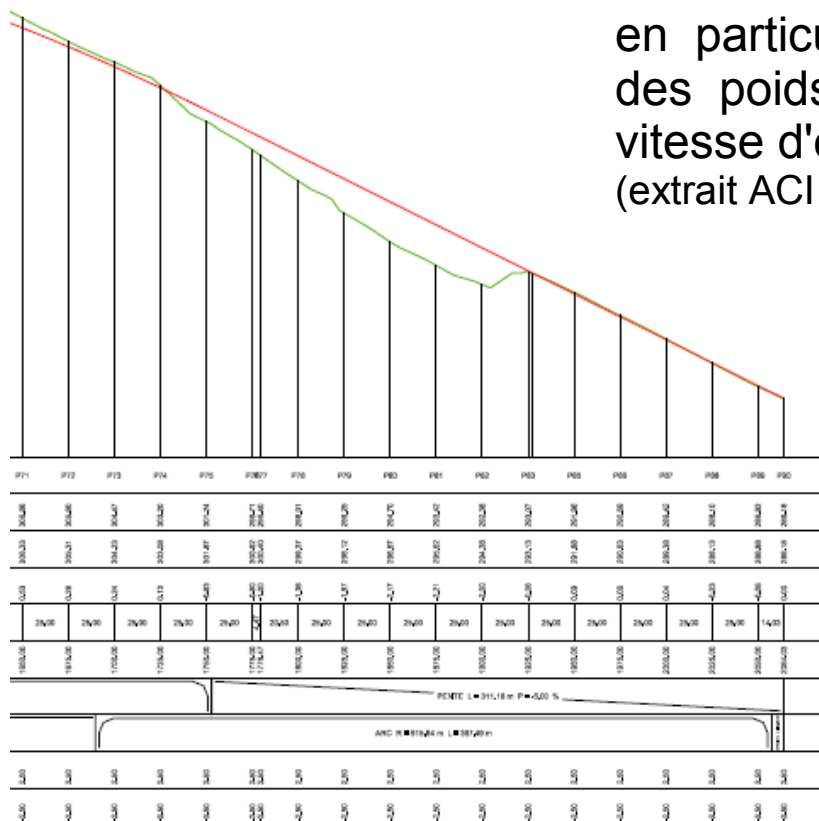
Le giratoire proposé serait dans un secteur en pente ce qui pose des problèmes de sécurité (risque de déversement).



Aménagement des extrémités

- Demande de giratoire en extrémité sud du créneau de Chamborêt :
profil en long : pente = 5 %

Entre 3% et 6%, certaines dispositions sont nettement défavorables à la sécurité, en particulier en diminuant la stabilité des poids lourds (dévers trop marqué, vitesse d'entrée élevée, etc.).
(extrait ACI déc. 98)



Les interrogations

Compensations agricoles

Peut-on envisager **d'autres modes de compensation** que l'acquisition ?

Échanges, compensation foncière... ont été évoqués.

Point de vue technique de la DIRCO

Une nouvelle convention pour les indemnisations est en cours de discussion entre Etat et Chambre d'Agriculture et devrait permettre de rechercher la plus juste compensation.



3

Temps d'échanges



Aménagement d'un
créneau de dépassement
entre Limoges et Bellac



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

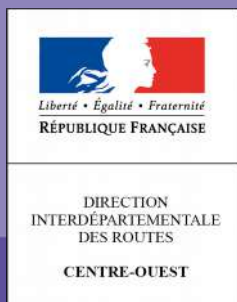
DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

4

Les suites de la concertation préalable

Aménagement d'un créneau de dépassement entre Limoges et Bellac



Le bilan du garant :

Contenu

- Il restitue le déroulement de la concertation :
 - Chiffres clés du projet et de la concertation,
 - Résultats de la concertation,
 - Synthèse des avis, observations et propositions
 - Avis du garant sur le déroulement,
 - Recommandations au maître d'ouvrage.



Avis	Option Berneuil	Option Chamborêt	Réaliser les 2 créneaux	Traiter les virages	Contre les créneaux	Voie de (3x1) dépassement permanente	Ne rien faire
Atelier 1 19 participants	0	14 dont 4 pour les 2 créneaux		2	1	1	1

Avis	Option Berneuil	Option Chamborêt	Réaliser les 2 créneaux	Traiter les virages	Contre les créneaux	Voie de (3x1) dépassement permanente	Ne rien faire
Atelier 2 Déplacements et sécurité 10 participants	0	10 dont 8 pour les 2 créneaux		0	0	0	0
Atelier 2 Agriculture et environnement 11 participants	0	5			3 (dont 1 contre autoroute)	2	1

Total 40 participants	0	29 dont 12 pour les 2 créneaux		2	4	3	2
%	0 %	72,5 % dont 25 % pour les 2 créneaux		5 %	10 %	7,5 %	5 %



Le bilan du garant :

Transmission et publicité

- Le garant dispose d'**un mois** pour rédiger le bilan.
- Il le transmet ensuite à la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), au maître d'ouvrage et au Préfet.
- Le bilan est publié sur le site web de la CNDP et la page projet du maître d'ouvrage.
- Le bilan de la concertation préalable sera joint au dossier d'enquête publique.

Le rapport du maître d'ouvrage

- Au plus tard **deux mois** après la publication du bilan du garant.
- Le rapport présente **les enseignements de la concertation** et des mesures à prendre en fonction de ces enseignements.
- Le rapport est transmis à la CNDP et rendu public.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

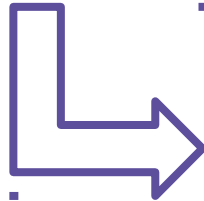
DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST

Le calendrier du projet

2019 à 2020

Suites des études et concertations et DUP



2020 à 2021

Phase avant travaux : acquisitions (si pas d'expropriation) , autorisation Loi sur l'Eau et dérogations espèces protégées, études de projet, ...)



2021 à 2022

Phase travaux

5

Temps d'échanges



Aménagement d'un
créneau de dépassement
entre Limoges et Bellac



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION
INTERDÉPARTEMENTALE
DES ROUTES

CENTRE-OUEST